

# FLASH INFOS

## Décembre 2017



### O.N.F / FORÊT

---

- Le programme d'actions 2017 pour la forêt, présenté par l'Office National des Forêts prévoit des travaux de dégagement de plantations qui pourraient bénéficier d'aides du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour un montant de 20% des travaux estimés.

L'ONF propose pour 2018, l'inscription à l'état d'assiette 2018 des coupes suivantes

L' Unité De Gestion	Surface parcourue	Type de coupe	Destination proposée
15 a	0.99 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
15 r	3.81 ha	Régénération	Vente + délivrance
25 a	4.92 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied

:

- Coupe de bois de chauffage : lots disponibles en bord de la route forestière  
20 lots ont été attribués, il reste 3 lots à vendre (35€ le stère) Prendre contact avec la Mairie.

Saligue : une parcelle est arrivée à maturité, une coupe sera proposée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ce secteur nécessitera une replantation.

### ECOLE

---

- La Culinaire des Pays de l'Adour nous a informé de l'augmentation de 0,97% du prix des repas qu'elle fournit à la cantine d'Arbus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Par conséquent, il a été décidé d'appliquer le taux de variation du prix du repas facturé aux parents, ce qui le porte à 2,98€ TTC, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.
- Au cours du dernier Conseil d'Ecole, le sujet des rythmes scolaires a été évoquée. Un consensus devra être trouvé avant le 28 février 2018.

Une enquête élaborée par le Centre de Loisirs de l'île aux Enfants a été envoyée à chaque famille ayant des enfants scolarisés sur les 5 communes concernées

## TRAVAUX

---

- Ecole : agrandissement de la cour et peinture des murs , réalisation par les enfants de l'école de nouvelles fresques dans le cadre de l'Accueil, de Loisirs Associé à l'Ecole.
- Stade : réhabilitation de l'aire de jeux, avec mise en place de nouvelles structures, nouvelle balançoire, sol souple et bancs.
- Mairie : travaux de peinture sur les boiseries de la mairie (portes, avant-toit, clocheton), suite à ces travaux la commission bâtiment a constaté que les soubassements de la mairie étaient en mauvais état. Des travaux, de traitement sur les murs et la pose d'un nouveau revêtement sur une hauteur d'un mètre, se feront pendant les vacances scolaires de février 2018.
- Projet de réaménagement de la place publique/Ecole : un projet de consultation en Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du réaménagement de la Place Publique et de l'Ecole a été envisagé par le Conseil Municipal. La commune d'Arbus a effectué une demande auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Pyrénées-Atlantiques.
- Eglise : une subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) peut être sollicitée auprès de l'Etat à hauteur de 35% du montant global des travaux. Un dossier a été déposé pour 2018.
- Lotissements : Deux panneaux « Clos Myosotis » seront installés à chaque entrée du lotissement.
- Le 3<sup>ème</sup> terrain du Clos du Bois du Vignau est à vendre. La commune a signé un mandat avec l'Agence ORPI pour 3 mois.

## VOIRIE

---

- Voirie : des emplois partiels ont été réalisés sur la rue de la Juscle, Clos Verdi, Clos Bédât et Lotissement St Sorque.  
Un traitement en bicouche reste à réaliser sur la route des Pyrénées.
- Curage fossé du Casaurang : dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général un appel d'offres pour les travaux de curage du Casaurang a été lancé auprès d'entreprises spécialisées. Les travaux du fossé et de ses affluents ont été réalisés cet automne.
- Rond-point entrée du village : le projet est inscrit aux Orientations Budgétaires 2018 du Conseil Départemental. Les acquisitions foncières devraient commencer en décembre 2017.
- Groupement de commande voirie : signature du marché

Dans le cadre du service commun – voirie, la commune d'Arbus a été nommée par tous les adhérents comme coordonnateur du groupement.

Monsieur le Maire d'Arbus a donc en charge la signature et l'exécution du marché.

## **TAXE D'AMENAGEMENT**

---

Actuellement, la taxe d'aménagement de la commune est au taux unique à 4% quelle que soient les zones du Plan Local d'Urbanisme.

Il est proposé de fixer un taux différencié selon les zonages comme cela se pratique dans certaines communes voisines.

En effet, certaines zones nécessitent des extensions de réseaux à la charge de la commune.

- Un taux de 5% en zones UA, UB (sauf secteur UBd) et 1AU
- Et un taux majoré à 8% sur toutes les autres zones (N, A, UBd et 2AU).

## **DISSOLUTION SIVU DE LA JUSCLE**

---

La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) définie au L211-7 du Code de l'Environnement, sera exercée par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 .De ce fait, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Juscle regroupant les 4 communes de St Faust, Aubertin, Artiguelouve et Arbus, sera dissout au 31/12/2017.L'entretien de la Juscle sera pris en charge par l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, qui déléguera normalement la compétence au Syndicat du Gave de Pau.

## **PLAN LOCAL DE L'HABITAT**

---

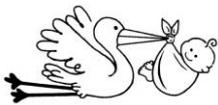
La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a adopté le projet de Plan Local de l'Habitat - PLH 2018-2023 et sollicite l'avis des communes membres. Ce PLH confirme l'ambition de CAPBP d'appréhender le développement de l'habitat en assurant la cohérence des projets portés par les communes, et les opérateurs sociaux. Le projet de Plan Local de l'Habitat - PLH en s'appuyant sur les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT, se place dans un scénario de croissance de la population de 0,3% entre 2018 et 2023. Ce qui se traduit, au regard des besoins en logements par la production moyenne de 5 logements par an sur les 6 prochaines années, sur notre commune.

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

- Marché des producteurs de Pays : suite au succès rencontré lors de l'édition 2017, une reconduction de cette manifestation est prévue le vendredi 7 septembre 2018.
- Don Avenir Arbusien : L'Association de l'Avenir Arbusien (ancien FC3A) qui a cessé son activité, a fait un don à la commune et souhaite qu'il soit utilisé pour l'entretien et l'amélioration du stade et de ses vestiaires.

- Redevance occupation domaine public routier 2017 : Après application de la revalorisation des indices, la commune émettra un titre de recettes à l'encontre d'Orange
- Sentier d'Interprétation : le projet de création de sentiers d'interprétation sur la faune, la flore, sur les chemins existants des communes de Siros, Denguin, Aussevielle et Arbus est en phase d'étude
- Fleurissement : la remise des prix a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre à Mauléon. Cette année Arbus a obtenu le 3<sup>e</sup> prix dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants.
- Site internet : la Société NOVAE a proposé une nouvelle maquette pour le site de la commune. La commission Communication travaille à sa mise en page.



**Carnet Rose** : notre secrétaire de Mairie Aurélie Salanon, est devenue maman d'une petite Mallaury née le 9 novembre dernier

**La Commission Communication**